

Intitulé de la formation **Permis d'exploitation spécifique Chambre d'hôtes**

Domaine Direction d'entreprise Établi le : 31 janvier 2024 Valable 2 mois

Nature du stage Catalogue (inter) Intra et sur mesure **Éligible CPF** Non Oui

Si intra/sur mesure, nom du client/bénéficiaire :

Objectifs

Objectif de la relation

- Connaître le contexte législatif et réglementaire pour l'obtention du permis exploitation spécifique au chambre d'hôtes.

Objectifs pédagogiques (Être capable de...)

- Acquérir une bonne maîtrise de l'exploitation spécifique d'une chambre d'hôtes.
- Sensibiliser et responsabiliser les exploitants de débit de boissons aux obligations particulières de la vente d'alcool.
- Appréhender les normes législatives, réglementaires et jurisprudentielles qui leur sont applicables.
- Former l'exploitant à la prévention et à la lutte contre l'abus d'alcool et aux différentes nuisances que peuvent occasionner l'exploitation mal contrôlée d'un établissement.
- Connaître les risques de sanctions spécifiques aux débits de boissons.
- Connaître les spécificités réglementaires locales et les obligations en matière d'ouverture de chambres d'hôtes.

Public concerné

- Exploitant ou futur exploitant de chambre d'hôtes.

Prérequis et niveau d'entrée

- Compréhension du français.

Moyens et méthodes pédagogiques

- En début de formation, le formateur validera les attentes de chaque bénéficiaire pour une adaptation éventuelle.
- A l'entrée en formation, un test sous forme de QCM permet de situer le niveau d'appropriation de la thématique visée par la formation. Ce QCM d'entrée est corrigé au fur et à mesure de la formation, à chaque fin de module par les stagiaires, afin d'évaluer leur suivi sous contrôle du formateur.
- En présentiel, apports théoriques oraux et vidéos projetés, support pédagogique remis à chaque stagiaire et des exercices de mise en pratique pour favoriser l'expression du stagiaire

Évaluation

De la satisfaction du module par le stagiaire

- Questionnaire écrit

Des acquis du stagiaire

Type d'évaluation :

- Evaluation sommative en fin de formation (Questionnaire) pour vérifier si tous les objectifs ont bien été atteints.

Barème d'évaluation :

- Acquis (plus de 80% de réponses exactes)
- En cours d'acquisition (de 50 à 79%)
- À consolider (moins de 50% de réponses exactes)

Qualité et profil de l'animateur

- **Mr Sébastien BALDY**, animateur spécialisé en CHRD, intervenant pour le compte de compte de CAMPUS XII^e AVENUE,

Sanction de la formation

- **Attestation individuelle d'assiduité et de fin de formation**
- **Délivrance du CERFA Permis d'exploitation du Ministère de l'Intérieur** (Permis d'exploitation nominatif).



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET :** 900 038 167 00012
Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau :** 38 boulevard de l'Ayrolle
Tél : 05 65 77 77 00 **Mail :** fpc@campus12avenue.fr **Web :** www.campus12avenue.fr



Organisation

- Date :** 22 janvier / 19 février / 18 mars / 15 avril / 13 mai / 10 juin / 16 septembre /
- Durée :** 14 octobre / 25 novembre / 9 décembre 2024
- Horaires :** 1j de formation soit 7h par stagiaire
- Modalité :** 8h30-12h30 et 13h30-16h30
- Lieu de la formation :** Présentiel
- Participants :** Cité de l'entreprise et de la formation de Rodez ou Millau
- Prix de la formation :** Groupe de 3 participants maximum (De 3 à 15 max)
330.00 € net / personne.



Contenu de formation

QCM permet de situer le niveau d'appropriation de la thématique visée par la formation

INTRODUCTION

- Présentation de l'environnement juridique
- Présentation de l'architecture du code des débits de boissons

TITRE PRELIMINAIRE : LE PERMIS D'EXPLOITATION

Chapitre unique : La loi pour l'égalité des droits et des chances : Le Permis d'exploitation

TITRE I : PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

- Chapitre 1 : Les sources du droit
- Chapitre 2 : La hiérarchie des normes
- Chapitre 3 : Organisation administrative et judiciaire
- Chapitre 4 : Responsabilité civile et pénale des personnes morales et physiques
- Chapitre 5 : Les infractions et les délits la mise en danger d'autrui
- Chapitre 6 : La codification des dispositions relatives aux débits de boissons
- Chapitre 7 : La Police Administrative Générale
- Chapitre 8 : La Police Administrative Générale Spéciale

TITRE II : LES CONDITIONS D'OUVERTURE DE CHAMBRE D'HOTES

- Chapitre 1 : Les conditions liées à la personne
- Chapitre 2 : Les conditions liées à la licence
- Chapitre 3 : La vie d'une licence
- Chapitre 4 : Les déclarations préalables à l'ouverture

TITRE III : LES OBLIGATIONS D'EXPLOITATION

- Chapitre 1 : Les obligations liées à l'établissement
- Chapitre 2 : Les obligations en matière de préventions et de protections de la sante public
- Chapitre 3 : Les obligations en matière de préventions et de protections de l'ordre public

TITRE IV LES FERMETURES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

- Chapitre 1 : Les fermetures administratives
- Chapitre 2 : Les fermetures judiciaires

TITRE V : REGLEMENTATION LOCALE

- Chapitre 1 : Règlement sanitaire départemental
- Chapitre 2 : Règlementation contre le bruit
- Chapitre 3 : Spécificités locales
- Chapitre 4 : Horaires d'ouverture et de fermeture des établissements





Programme de formation

Chapitre 5 : Affichages spécifiques

TITRE VI : MISES EN SITUATION ET EVALUATION DES CONNAISSANCES ACQUISES

QMC, correction et conclusion des QCM

Contact formation

- Lionel DÉLÉRIS – 05 65 75 56 99 – l.deleris@campus12avenue.fr
- Anne JEANJEAN – 05 65 59 59 03 – a.jeanjean@campus12avenue.fr / inter - site de Millau
- Céline LONGUET – 05 65 75 56 77 – c.longuet@campus12avenue.fr / inter - site de Rodez
- Amélie MOULY – 05 65 75 56 84 – a.mouly@campus12avenue.fr



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE

N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET** : 900 038 167 00012

Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9

Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau** : 38 boulevard de l'Ayrolle

Tél : 05 65 77 77 00 **Mail** : fpc@campus12avenue.fr **Web** : www.campus12avenue.fr